



Procédure de dépôt et de suivi d'une demande d'aide FEAMPA Aide à l'Installation des Jeunes Pêcheurs (IJP) sur la plateforme en ligne « Portail des Aides » nommée AÏDEN

Pour commencer votre dépôt de dossier, vous devez vous connecter à votre **Espace personnel** à l'adresse : <u>https://aides.bretagne.bzh/</u>

Si vous ne disposez pas encore de compte, vous devez en créer un. Un guide d'aide est à votre disposition¹.

Bienvenue					
Connectez-vous à votre espace personnel.					
Besoin d'aide ? Cliquez sur le bouton [? Assistance] en bas à droite. Jne réponse vous sera apportée, par mail, dans les plus brefs délais. Pensez à vérifier vos SPAMS ou courriers ndésirables.					
Connexion					
Tous les champs sont obligatoires					
Frederic2109					
۹ ·····					
Se connecter 🗸					
A Récupérer mes informations de connexion					

Pour déposer une demande d'aide, cliquez sur Mes Aides puis Déposer une aide.



¹ <u>https://aides.bretagne.bzh/document-collect/crbr/root/public/fusion_templates/Aides%20en%20ligne-%20Creer%20mon%20compte.pps</u>

Ou sur :

Tableau de bord / déposer une demande d'aide :



Tapez **FEAMPA** dans la barre « Recherche par libellé » et sélectionnez le téléservice **FEAMPA** - **Installation Jeune Pêcheur** dans le menu déroulant.

Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles.	
Recherche par libellé Q feampa	
Filtrer par famille de tiers	
E Liste des téléservices	
FEAMPA - demande de subvention	
FEAMPA - demande de subvention	

Ou faites votre recherche par Installation jeune pêcheur

noix du celeservice			
Vous pouvez sélectionner un téléservice	parmi la liste des téléservices di	sponibles.	
Recherche par libellé	Q installation jeune		
Filtrer par famille de tiers			
Filtrer par familie de tiers			
🗎 Liste des téléservices			

Le dépôt de la demande d'aide se fait en différentes étapes :

- Etape 1 : le préambule (p.5),
- Etape 2 : les principaux critères d'éligibilité (p.8),
- Etape 3 : vos coordonnées en tant que Tiers demandeur (p.9),
- Etape 4 : les informations relatives au bénéficiaire, si le demandeur n'est pas le bénéficiaire de la subvention (p.14),
- Etape 5 : les informations relatives au projet (p.15),
- Etape 6 : les attestations et engagements (p.18),
- Etape 7 : la domiciliation bancaire du bénéficiaire (p.18),
- Etape 8 : les pièces justificatives à fournir (p.19),
- Etape 9 : récapitulatif de la demande avant transmission (p.20).

Tous les champs comportant un astérisque * doivent obligatoirement être complétés.

Attention : dans le cas d'une acquisition d'un navire en copropriété, un dossier doit être déposé pour chaque copropriétaire éligible. Un dossier = un bénéficiaire unique.

En hau	ut de chaque p	bage écran app	paraît le bouton Pa	artager votre de	emande.		
	FEAMPA - Installation jeune pêcheur : Fiche récapitulative						
			🚑 Partager vo	otre demande			
	0	0	3	0	G	G	
	Préambule	Critères d'éligibilité	Vos coordonnées	Bénéficiaire	Votre demande	Récapitulatif	
facilite avec le	er le renseigne e bénéficiaire RTAGE DE VOI	ement des inf de l'aide). RE DEMANDE	ormations (exemp	le : le centre de	e gestion qui part	age la demande	
Vo	us pouvez à tout mo rsonnes seront avert	ment gérer le partag ies par courriel qu'e	e de votre demande avec c lles pourront consulter et c	l'autres personnes en s ompléter votre deman	salsissant leur adresse élec de.	tronique. Ces	
AJOU	T D'UNE PERSONNE						
	Adresse éle	ctronique nor	n@domaine.fr	frederic.tem	p35@gmail.com	Ajouter	
					🖬 Enregi	strier O Annuler	

PARTAGE DE VOTRE DEMAI	NDE	
Vous pouvez à tout moment gérer le personnes seront averties par courrie	partage de votre demande avec d'autres personnes en salsissant leur adresse électronique iel qu'elles pourront consulter et compléter votre demande.	e. Ces
PARTAGÉE AVEC		
frederic.temp35@gmail.com		
AJOUT D'UNE PERSONNE		
Adresse électronique	nom@domaine.fr Ajou	ıter
	Enregistrer Demande partagée	• Annuler
Un message est envoyé aux p ne dispose pas d'un compte demande.	personnes avec lesquelles la demande d'aide a été partagée. S e sur le Portail des aides, elle devra alors en créer un pour	i la personne accéder à la
Cette option n'est valable qu à la Région, il n'est plus pos demandeur recevra les dema service instructeur via la boî	le pour la durée de la saisie de la demande. Une fois la demande ssible à la personne « associée » de contribuer à la saisie. landes d'informations complémentaires et de contributions d îte « Echanges sur la demande » ou via les demandes de c	de transmise Seul le Tiers de la part du ontributions

pour avis et modifications, au cours de l'instruction du dossier.

Vous trouverez ci-dessous la liste des informations qui vont vous être demandées, par étape :

Etape 1 : Le préambule

Lisez bien le préambule qui décrit le circuit du dossier et met à votre disposition les documents à préparer pour une saisie facilitée.

1/ Consultez dans le **bloc 1. Préparation**, la **Liste des pièces** nécessaires pour la saisie de votre dossier.

2/ Téléchargez le modèle de Plan de financement de l'opération sur votre ordinateur et remplissezle, afin d'obtenir le « montant total des dépenses prévisionnelles » qui vous sera demandé ultérieurement dans la rubrique « Informations complémentaires de l'opération ». Ce tableau vous permet de recenser les dépenses prévisionnelles directement liées à l'opération. Dans le cas d'une acquisition en copropriété, le plan de financement ne porte que sur les dépenses qui seront directement acquittées par le bénéficiaire.

Informations importantes pour renseigner le plan de financement :

 La saisie des montants se fait principalement en HT pour la pêche, sauf pour les frais de montage de dossier ou d'expertise maritime qui sont généralement présentés en TTC (pensez à fournir une attestation de non récupération de TVA pour les montants payés en TTC).

Ces montants seront à saisir dans les colonnes F et G, puisque les marins pêcheurs ne sont pas assujettis à la TVA.

- Quatre types de dépenses sont éligibles sur l'Installation des Jeunes Pêcheurs :
 - Acquisition du navire équipé pour la pêche maritime (catégorie « Dépenses d'investissement matériel ou immatériel »),
 - Coût de l'expertise maritime (catégorie « Dépenses d'investissement matériel ou immatériel »),
 - Aide au montage du dossier (catégorie « Dépenses d'investissement matériel ou immatériel » dans le cas d'un dépôt délégué <u>OU</u> catégories « Frais de personnel » OU « Contribution en nature » dans le cas d'un dépôt direct – cf. précisions ci-dessous),
 - Autres frais d'études préalables directement liées à l'opération (catégorie « Dépenses d'investissement matériel ou immatériel »),
- Chaque dépense doit être justifiée *a minima* par un devis (à l'exception du coût d'acquisition du navire, précisé dans le compromis de vente),
- Pour les dépenses supérieures à 2500 € HT, une vérification du coût raisonnable est nécessaire (une estimation du coût du navire doit être présente dans le rapport d'expertise maritime).

Vous pouvez désormais intégrer des frais de montage du dossier (jusqu'à la constitution du dépôt de la demande de paiement) :

- Dans le cas d'un dépôt délégué (la demande n'est pas déposée par le bénéficiaire de l'aide : par exemple, vous êtes un centre de gestion ou un cabinet comptable ou une convention de gérance a été signée, et vous déposez ce dossier pour le compte de l'un de vos adhérents), ces frais de montage doivent être renseignés dans la catégorie « Dépenses d'investissement matériel ou immatériel », description de dépense « frais de montage de dossier ». Le devis devra être transmis dans les pièces justificatives,
- <u>Dans le cas d'un dépôt direct de la demande de subvention (vous êtes le bénéficiaire de l'aide)</u>, vous pouvez valoriser les heures que vous consacrez au montage et au suivi de votre dossier. Ces frais de montage doivent être renseignés dans la catégorie de dépense : « Frais de personnel » (si l'un de vos salariés est en charge de cette tâche) **OU** « Contribution en nature » (si vous-même en tant que gérant non salarié de l'entreprise faites le montage de votre dossier) et dans la colonne description de dépense, sélectionnez « Frais de montage de dossier ». Le montant à renseigner est celui issu du « module de calcul » figurant dans le plan de financement, le taux horaire retenu étant celui du SMIC horaire brut en vigueur au 1^{er}

janvier de l'année de la demande. Il vous revient d'estimer le nombre d'heures prévisionnel que vous allez consacrer au montage et au suivi de votre dossier de demande d'aide jusqu'au dépôt de la demande de paiement. Lors de la demande de paiement, ces frais seront pris en charge sur la base d'une feuille de temps (heures réellement consacrées au suivi du dossier) que vous aurez complétée à partir du modèle disponible en téléchargement dans le préambule.

FRAIS DE MONTAGE DU DOSSIER FEAMPA		
Heures passées au montage du dossier (h)	120	holiquer l'ensemble des heures <u>estimées</u> à la constitution et au suivi du dossier FEAMPA (de la demande d'aide à la demande de paiement). Ces heures renot présencées au nombre rieël à la demande de paiement, reportiées de la "Fiche temps" que vous aurez renseignée au fur et à mesure de l'avancement du dossier.
Taux horaire	11,27 ı	Le taux appliqué est cetui du Smith horaire brut au 1° janvier de l'année de dépôt de la demande (11,27 euros au 1°° janvier 2023). Les justificatés seront à l'ourair à la demande de paiement.
Montant total :	1 352,40 ι	Peporter le montant obtenu ixi, dans le tableau oi dessus dans la rubrique "Frais de montage du dossier" de "Description de la dópense" / Dalégorie de dépense "Frais de personnel" dans le cas où un des salariles a fait le montage du dossier ou "Connibution en nature", si le montage a éré réalisé par le parton Marmier.
		-

Le montant total ainsi obtenu sera à reporter dans le tableau des dépenses.

Catégorie de dépense	Description de la dépense	Dénomination du vendeur ou du prestataire de service	Montant présenté HT	Montant présenté HT	Montant présenté TVA (TYA non récepérée)
Choisir dans la liste déroulante (cliquez sur la Hèche)	Choisir dans la liste déroulante (oliquez sur la flèche)	Nom figurant dans le compromis de vente ou devis	Si vous récupérez totalement la TVA sur cette dépense.	Si vous no récupérez pas la TVA récupérez p	A sur cette dépense ou si vous la partiellement
Frais de personnel	Frais de montage du dossier			1 352,40 1	
					-
			0,00 i	1 352,40 i	0,00 i
			TOTAL DEDENCES DOFINER	DIMENT OF DEFERMINE	1 050 10

3/ Téléchargez les modèles de **plan d'entreprise, d'attestation sur l'honneur de régularité fiscale et sociale** (dans le cas où votre entreprise vient d'être créée ou est en cours de création), et **l'autorisation de dépôt délégué** (dans le cas où vous n'êtes pas le bénéficiaire de l'aide).

Ces documents dûment renseignés vous seront demandés dans la liste des pièces à fournir avant de finaliser votre saisie.

L'attestation sur l'honneur de régularité fiscale et sociale et l'autorisation de dépôt délégué doivent impérativement être signées par le bénéficiaire de l'aide.

En bas du préambule, vous trouverez également les coordonnées électroniques et téléphoniques de votre contact pour toute question d'ordre général sur le dispositif « Installation Jeunes Pêcheurs ».

Sur les différents écrans de saisie de la demande, vous verrez apparaitre la boîte **Echanges de la demande** située en bas à droite de votre écran. **Cette fonctionnalité n'est effective qu'au cours de l'instruction, une fois la demande de subvention transmise**. Pour toute question lors de la saisie de la demande, utilisez le contact indiqué en bas du préambule.

Passez d'un écran à l'autre en cliquant sur **SUIVANT**. Vous pouvez revenir en arrière à tout moment, en cliquant sur **PRECEDENT**. Les informations saisies sont sauvegardées automatiquement.

Vous pouvez inte renseignés sont e avez débuté le d	errompre votre demai enregistrés automatiq épôt de la demande.	nde et y revenir ulté uement pendant ur	érieurement pour la ne durée de 3 mois à	compléter, les éléments partir de la date où vous
Pour y revenir, c	liquez sur « Compléte	r et suivre mes den	nandes d'aides »,	
) Tableau de bord	& Mes sollicitations	Mes aides 🔺	R Mes échanges	
		Compléter et suivre mes Déposer une demande de Préambule	d'aide	Princip
Puis après retrou	uver la demande souh	aitée dans la liste, c	liquez sur REPREND	RE
FEAMPA - Inst TURBALLAIS En cours de création	tallation jeune pêcheur -			Reprendre
Au-delà du délai	de 3 mois, le dossier s	sera supprimé et vo	us devrez effectuer	une nouvelle demande.

Etape 2 : les principaux critères d'éligibilité

Répondez aux 5 questions relatives aux principaux critères d'éligibilité posés par le règlement FEAMPA.

Principaux criteres a eligibilite				Suivant @
/érifiez votre éligibilité pour le dispositif en répondant aux questions cl-après. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.				
Le bénéficiaire est-il une personne physique ou une entité juridique détenue intégralement par une ou plusieurs personnes physiques ? 🔸	O Oui	O Non		
Le bénéficiaire (ou chaque personne physique dans le cas d'une entité juridique) a- t-il 40 ans ou moins le jour du dépôt de la demande ? •	() Oui	() Non		
Le bénéficiaire (ou chaque personne physique dans le cas d'une entité juridique) dispose t-ll de l'un des brevets de commandement suivants : Capitaine 200 Péche. Patron de pêche, Capitaine de pêche, CAC PP ? *	O Oui	() Non		
Le navire faisant l'objet de l'acquisition a-t-il une longueur hors tout (LHT) inférieure ou égale à 24 mètres ? •	() Oui	() Non		
Le bénéficiaire fait-il l'acquisition d'au moins 33 % des parts du navire ? •	O Oui	O Non		
a réponse positive à ces S questions ne préjuge pas de l'éligibilité de votre dossier.				
9 Précédent				Suivant

Si le dossier ne répond pas à l'un de ces critères, il n'est pas éligible au FEAMPA.

La réponse positive à ces 5 questions ne préjuge cependant pas de son éligibilité au regard de l'ensemble des conditions d'éligibilité (temporelle, géographique, plancher d'aide, critères de sélection, ...).

Etape 3 : Votre Tiers (identification du demandeur)

<u>Quand vous déposez une demande pour la première fois</u>, les informations demandées dans les onglets « **Identification » sont celles liées à votre structure** et constituent **votre profil**, que vous soyez :

Un centre de gestion, un cabinet comptable, etc. qui dépose la demande d'aide pour le compte d'une personne physique ou d'une entité juridique détenue intégralement par des personnes physiques = situation d'un dépôt délégué,

Ou

Une personne physique ou une entité juridique détenue intégralement par des personnes physiques qui dépose la demande d'aide en son propre nom = situation d'un dépôt direct.

Quand vous aurez déjà déposé une demande, une fiche récapitulative des coordonnées de votre structure s'affichera directement.

Identification O Précédent	Suivant O
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
Je suis ou je représente un∙e * Domicilié(e)	~
@ Précédent	● Enregistrer Suivant ④

Vous renseignez ici le statut de votre structure : « une association », « une entreprise », « un entrepreneur individuel » ou « autre établissement public et organisme ».

Si votre structure existe déjà, vous devez renseigner son numéro de SIRET.

Précédent	Suivant
es champs marqués d'un * sont obligatoires.	
Je suis ou je représente un _' e *	Association
Domicilié(e)	En France O All'étranger
Recherche par *	Le service API Entreprise, mis en œuvre par l'Etat français, permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Vous pouvez effectuer une recherche par numéro de SIRET ou numéro RNA.
SIRET *	SIRET O RNA
	Vous ne disposez pas de SIRET

<u>NB</u> : Utilisez le statut « d'entrepreneur individuel » pour désigner une personne physique. Dans le cas où vous ne disposez pas du numéro de SIRET au moment du dépôt du dossier, cochez « **Vous ne disposez pas de SIRET » et indiquez la raison dans « Motif d'absence du SIRET ».** Vous pourrez à tout moment, avant la fin de l'instruction du dossier, revenir compléter cette information dans la fiche Tiers. Cette information est indispensable à la validation du dossier avant présentation en CORSPA (COmmission Régionale de Sélection Pêche et Aquaculture), et devra dans tous les cas être transmise avant la fin de l'instruction du dossier.

A partir de ce numéro de SIRET, le service API Entreprise incrémente automatiquement les informations la concernant. **Veillez à bien les vérifier**.

Identification	
© Précédent	Suivant O
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
je suis ou je représente un-e •	Association
Domicilié(e)	En France O A l'êtranger
Recherche par *	Le service 2 API Entreprise, mis en œuvre par l'Etat français, permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Vous pouvez effectuer une recherche par numéro de SIRET ou numéro RNA.
SIRET *	SIRET O RNA 775685639 00053 Vous ne disposez pas de SIRET
	O Un tiers correspondant à ce numéro de SIRET a été identifié par le service <u>API Entreprise</u> , mis en œuvre par l'Etat français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. En cliquant sur "Sulvant", vous poursuivrez la création de ce tiers. Certaines informations seront alors automatiquement pré-remplies à partir des informations ramenées par le service API Entreprise. Si vous considérez que certaines de ces informations ne sont pas à jour, il vous sera alors possible de les modifier.
	CLUB DU VIEUX MANOIR
	SIREN : 775685639 NIC : 00053 RNA : W604001936 Adresse : ABBAYE DE MONCEL Code postal/Ville : 60700 PONTPOINT
© Précédent	© Enregistrer Suivant @

N'oubliez pas de compléter les informations manquantes demandées par un astérisque * sur les différentes pages qui concernent votre structure.

Si votre entreprise n'est pas référencée dans l'API Entreprise, le message suivant s'affiche :

Identification	Suivant @
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.	
je suis ou je représente un e *	Association
Domicilié(e)	En France O A l'étranger
Recherche par *	Le service 2 API Entreprise, mis en œuvre par l'Etat français, permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Vous pouvez effectuer une recherche par numéro de SIRET ou numéro RNA. SIRET O RNA
Siret *	789456123 00015 Vous ne dieert/Sez pas de SIRET
	Aucune correspondance trouvée avec ce SIRET dans le service API Entreprise, mis en œuvre par l'Etat français, qui permet la mise à disposition d'informations ou données détenues par les administrations nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives. Cliquez sur "Suivant" pour saisir les informations d'identification du tiers que vous représentez.
© Précédent	Suivant O

Vous devez alors renseigner l'ensemble des informations demandées sur les écrans suivants.

La page du contact de votre structure est ainsi créée :

Contacts				
Précédent				Suivant 6
us nouver créer iriles contacts de la structure et notamment l'identification	n de la nersonne en charge di	udossiansi callarci n'est pas	le/la renrésentant-e lézal-e	
es champs marqués d'un * sont obligatoires.				
Madame Dfds DFSD	1			
Coprésident				
Représentant légal				
4 RUE DU BOURG NOUVEAU				
35000 RENNES				
L 25 52 22 55 25				
Sf@gmail.com				
			+ Creer un nou	iveau contact
Précédent			Enronietzar	Suitenat
rrecedent			C Enregistrer	Sulvanc

Si vous souhaitez rajoutez les coordonnées d'une autre personne au sein de votre structure, cliquez sur Créer un nouveau contact.

Identification		
Étes-vous ce contact ? *	O Dul 🔹 Non	
Fonction *	- Votre choix -	~
Civilité *	- Votre choix -	~
Nom •		
Prénom •		
Adresse électronique		Format attendu : nom@domaine.fr
Téléphone		
Adresse du contact		
Adresse identique à la structure	Qui O Non	

Validez votre saisie pour qu'elle soit bien prise en compte.

X

Etape 4 : Le bénéficiaire de l'aide

Précisez si vous êtes :

 « Tiers demandeur » - représentant un tiers bénéficiaire (adhérent, client, ...) = dépôt délégué,

ou

- « Tiers demandeur » et « bénéficiaire de l'aide » = dépôt direct.

Cette distinction se fait par la réponse « oui/non » à la question « **Etes-vous le bénéficiaire de** l'aide ? ».

 Êtes-vous le bénéficiaire de l'aide ? Précédent 		Suivant O
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.		
Êtes-vous le bénéficiaire de l'aide ? * O Oui O Non		
© Précédent	© Enregistrer	Suivant 🛛

En cochant « non » à cette question, vous êtes dans le cas d'un dépôt délégué.

Vous devez alors renseigner les informations relatives **au bénéficiaire de l'aide que vous représentez**, **et qui ne peut appartenir qu'à deux formes juridiques :**

- « entrepreneur individuel » = personne physique, ou
- « entreprise » = entité juridique détenue intégralement par une ou plusieurs personnes physiques.

Les autres formes juridiques ne sont pas éligibles à l'aide à l'installation des jeunes pêcheurs.

© Précédent		Suivant O
Veuillez saisir les informations nécessaires à la vérification d	existence du tiers.	
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.		
Le bénéficiaire est un ou une *	Entreprise	~
Domicilié(e)	En France O A l'étranger	
	Vous ne disposez pas de SIRET	
Motif d'absence du SIRET *	entreprise non créée à ce jour	
	Il vous reste 70 caractères.	

Comme le demandeur, ce bénéficiaire peut déjà disposer ou non d'un numéro de SIRET. Dans le premier cas, la saisie du SIRET fait remonter les informations issues de l'API Entreprise. Dans le second cas, cochez la case « vous ne disposez pas de SIRET » en précisant le motif en-dessous. Il vous reviendra de transmettre le numéro de SIRET par message à l'adresse <u>feampa2127@bretagne.bzh</u>, au plus tard avant la fin de l'instruction pour que le dossier puisse être validé par le service instructeur.

Complétez les informations concernant le bénéficiaire sur les différents onglets qui s'affichent, celles demandées par un astérisque * étant obligatoires.

Dans l'onglet **Représentant.e légal.e du bénéficiaire**, il convient de renseigner les coordonnées du représentant de l'entité bénéficiaire de l'aide, même si cette personne ne sera pas le contact privilégié par le service instructeur pour cette opération.

) Précédent		Suiv	ant Θ
eprésentant e légal-e du bénéficiaire es champs marqués d'un * sont obligatoires.			
• Identification			
Fonction *	Gérant	~	
Civilité *	Monsieur	▼	
Nom *	DUPONT		
Prénom •	Gaël		
Profession	Patron pêcheur		
Adresse électronique	gael.dupont@gmail.com	Format attendu : nom@mail.net	
Téléphone	00000000		
Adresse			
Adresse identique au bénéficiaire	Oui O Non		

Etape 5 : Votre projet

Renseignez les « Informations générales » relatives au dossier :

- Intitulé du projet : respectez la nomenclature suivante d'intitulé : « Acquisition d'un premier navire de pêche maritime « NOM DU NAVIRE » immatriculé « 6 CHIFFRES DU NAVIRE » (ex + « ANCIEN NOM DU NAVIRE ») ».
- **Descriptif de l'opération** : décrire votre projet, ses principaux objectifs et résultats attendus.
- La localisation du projet : elle correspond à la commune du futur quartier d'immatriculation du navire.
- **Informations relatives au navire avant l'acquisition** : ces informations figurent sur l'acte de francisation/certificat d'enregistrement ou la licence communautaire de l'ancien propriétaire.

Région Bretagne - DIMER/SFEAMPA - Juin 2023 - Installation Jeunes Pêcheurs

- Information relative au bénéficiaire : vous devez préciser si le bénéficiaire (personne physique bénéficiaire ou entité juridique bénéficiaire) a déjà reçu une aide au titre du FEAMP ou du FEAMPA, quel que soit le projet concerné.
- Informations relatives à la personne physique bénéficiaire ou aux personnes physiques détenant l'entité juridique :

Il convient de renseigner dans ce tableau les informations relatives à chacune des personnes physiques concernées par l'acquisition du navire :

- Personne physique bénéficiaire,
- ou
 - Personne.s physique.s détenant l'entité juridique bénéficiaire.

Ajoutez autant de ligne que de personne physique concernée par l'acquisition du navire.

personnes physiques de	étenant l'entité juridique bénéfici	aire
Nom *	DUPONT	
Prénom *	Gaël	
Date de naissance *	15/01/1987	
Genre *	Homme	•
Brevet le plus élevé détenu •	CAC PP	•

N'oubliez pas d'**enregistrer** à la fin de votre saisie pour que ces informations soient bien prises en compte dans le tableau précédent :

Informations r	elatives à la personne	physique bénéficiaire ou au	x personnes physic	ques détenant l'entité juridiqu	e bénéficiaire		
Au moins une lij juridiques déter	gne du tableau doit être re nues par une ou plusieurs	nseignée (cas du bénéficiaire e personnes physiques.	ntrepreneur individu	al). Renseignez autant de lignes qu	ue de personnes physique;	s pour les entit O Ajou	és ter
Nom	Prénom	Date de naïssance	Genre	Brevet le plus élevé d	Le bénéficiaire a-t-il d		

Renseignez les « Caractéristiques de l'opération » :

 Si vous avez déposé une pré-demande en ligne avant l'ouverture de ce télé-service, vous devez impérativement reporter ici la date de dépôt de votre pré-demande ainsi que la référence à 8 chiffres, indiquées sur la fiche récapitulative de votre pré-demande.

Sans ces informations, votre projet pourrait être rendu partiellement ou totalement inéligible.

- Date prévisionnelle de début d'opération : date estimée ou réelle du premier devis relatif à l'opération (parmi le compromis de vente du navire, le devis d'expertise maritime, et le devis de montage du dossier ou d'études préalables, le cas échéant). Dans le cas où vous ne possédez aucun de ces documents ou de ces informations, indiquez la date du jour de la saisie.
- Date prévisionnelle de fin d'opération : date estimative de délivrance du certificat d'enregistrement (anciennement acte de francisation) du navire au nom du nouveau propriétaire.
- Date prévisionnelle d'achèvement administratif de l'opération : date à laquelle vous estimez que toutes les dépenses seront payées (y compris les frais de montage du dossier de la demande de paiement).

<u>NB</u> : la date prévisionnelle de fin d'opération et la date prévisionnelle d'achèvement administratif peuvent être les mêmes.

En cas d'incertitude, il est préférable d'indiquer des dates plus lointaines, afin de s'assurer que l'opération et les tâches administratives seront bien terminées aux dates indiquées.

- **Montant total des dépenses prévisionnelles :** ce montant est le total des dépenses issu du tableau de plan de financement (format Excel) téléchargé dans le préambule, et dans lequel vous avez saisi les différentes dépenses éligibles qui concernent ce dossier (cf. page 5).
- L'estimation du nombre d'emplois créés (y compris le/la patron(ne) de pêche) : indiquez ici le nombre d'emplois que l'acquisition du navire de pêche va créer, en prenant en compte celui du patron.
- Le nombre de personnes participant directement à l'opération : indiquez ici le nombre de personnes qui contribuent directement au projet. Ces personnes peuvent notamment être celles recevant la subvention (par exemple dans le cas d'un propriétaire non embarqué) ou celles bénéficiant de l'investissement aidé (futurs salariés).
- Pourcentage du navire faisant l'objet de l'acquisition : indiquez ici le pourcentage du navire qui sera acquis par le bénéficiaire à la fin du projet. NB : ce pourcentage ne peut être inférieur à 33%.
- Si le navire fait l'objet d'une acquisition en plusieurs étapes, cochez « oui » et renseigner le tableau prévu à cet effet, en indiquant les dates et les pourcentages d'acquisition correspondants.

	()
Date	Pourcentage (%)	

Cliquer sur Ajouter et renseigner autant de ligne(s) que d'étape(s) d'acquisition.

 Etapes d'ac 	quisition progress	ive	
	Date		
Pource	entage	96	

Etapes d'acquisition progressive		
Si vous représentez une personne morale, mer	ci de saisir les personnes représentant l'entité juridique dans le tableau ci-dessous	
		O Ajouter
Date	Pourcentage (%)	
01/01/2023	50.00	🕝 🔒 📩
01/01/2024	20.00	a B
01/01/2025	30.00	er 🔒 🖕

<u>Attention</u> : la somme des pourcentages renseignés doit être égale à la valeur totale d'acquisition indiquée au champ « Pourcentage du navire faisant l'objet de l'acquisition ».

Etape 6 : Attestations sur l'honneur et engagements

Lisez bien les attestations et les engagements qui doivent être remplis et respectés dans le cadre de la règlementation d'une subvention européenne et nationale.

Dans le cadre d'un dépôt délégué, assurez-vous que le bénéficiaire a bien pris connaissance des attestations et engagements avant de compléter cette partie.

Tout engagement et attestation sur l'honneur pris lors du dépôt de la demande de subvention, et non respecté, pourra être considéré comme une fraude, et faire l'objet d'un signalement et d'une demande de reversement total ou partiel de l'aide publique, dans le cas où la fraude est décelée après le versement de l'aide.

Etape 7 : Domiciliation bancaire du bénéficiaire

Ajoutez ici les coordonnées bancaires et le RIB du bénéficiaire de l'aide. Ces éléments pourront être modifiés lors de la demande de paiement, si un changement est survenu entre la demande de subvention et la demande de paiement. Pour le nommage du RIB, merci de respecter la nomenclature suivante : IBAN_Nom du porteur_les chiffres de votre iban mais sans les 2 derniers.

L'adresse figurant sur le RIB doit impérativement être identique à l'adresse du bénéficiaire de l'aide. La pièce transmise ne peut être une photo du RIB, mais doit être un document émanant de la banque.

Etape 8 : Pièces justificatives à fournir (précisions sur certaines pièces)

<u>Attention</u> : la liste des pièces peut différer selon les informations remplies dans les écrans précédents et la catégorie du bénéficiaire.

Pour joindre une pièce, il suffit de cliquer sur le bouton **Ajouter**. Il est possible de joindre plusieurs documents pour une même pièce.

Les pièces obligatoires, pour tous les dossiers ou sous conditions, sont détaillées dans le document « **Liste des pièces** » disponible en téléchargement dans le préambule.

Il est nécessaire de bien prendre connaissance des explications données pour chaque pièce à cette étape, afin de s'assurer de transmettre les bons documents.

- A noter :
 - Le brevet de commandement valide : Dans le cas où le brevet initial fourni n'est plus valide, il est nécessaire de fournir également une copie écran du compte « Portail du marin » du bénéficiaire, prouvant la validité de son titre de commandement. Il peut être fourni jusqu'à la fin de l'instruction du dossier de dépôt d'aide s'il n'a pas encore été obtenu. Dans ce cas, il est nécessaire de joindre une attestation d'inscription ou de suivi de la formation, délivrée par l'établissement de formation.
 - La copie du **compromis de vente daté et signé** doit être joint avec ses annexes, le cas échéant.
 - La copie de l'accord de prêt bancaire, à fournir dans le cas où un prêt bancaire a été souscrit pour permettre le financement de ce projet, consiste en l'attestation bancaire ou la copie du contrat de crédit et doit mentionner *a minima*, le nom du bénéficiaire du prêt, le montant alloué et l'objet du crédit,
 - Les liasses fiscales complètes pour les 3 derniers exercices : à fournir pour les entreprises qui ont déjà une activité autre que la pêche maritime embarquée, et qui acquièrent un premier navire de pêche maritime. Si l'entreprise ne dispose que d'1 ou 2 exercice(s), fournir ceux dont elle dispose.
 - Les statuts de la société : Projet des statuts à fournir dans l'attente des statuts signés, le cas échéant.
 - La délégation de signature et la pièce d'identité valide pour la personne qui est désignée pour représenter l'entité juridique, le cas échéant - si cette désignation n'est pas présente dans les statuts demandés dans le cas cité ci-dessus.
 - **Autre pièce** : vous pouvez fournir ici toute autre pièce que vous jugez utile à l'instruction du dossier.

Etape 9 : Récapitulatif de la saisie de votre demande de subvention

Cette page vous permet de générer le **récapitulatif de la saisie de votre dossier de demande de subvention,** afin de vérifier les informations saisies avant transmission au service instructeur.

e demande à bien eté ré	centionnée los feir uners d'	e dáclavá conselet la ten ((-	ere and a paralities in the state	se de soo álisibilité	
	cepuorniee. Une tois votre dossie	a declare complet, le service in	subcleur procedera a l'analy	se de son eligibilite.	
		🖹 Récapitulatif d	e la demande		
s pourrez la retrouver et	suívre son avancement en vous r	econnectant sur ce site. Merci	de bien conserver vos identif	iant et mot de passe.	
					🗢 Term
AMPA - Installa	tion jeune pêcheur :	Récapitulatif de vo	tre demande		
		au Partager v	otre demande		
0	0	0	4	6	6
Préambule	Critères d'éligibilité	Vos coordonnées	Bénéficiaire	Votre demande	Pácapitulatif
Précédent					
Précédent	et d'éditer un rècapitulatif de votre	e demande.			
Précédent Ilien cl-après vous perme s champs marqués d'un	at d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires.	e demande.			
Précédent Jien ci-après vous perme s champs marqués d'un	at d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires.	a demande.	informations salisies		
Précédent Jien ci-après vous perme s champs marqués d'un	et d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires.	e demande. Récapitulatif des • Je déclare sur l'honneur l'exc	informations saisies	nies.	
Précédent Jien ci-après vous perme s champs marqués d'un	et d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires.	e demande.; Récapitulatif des • Je déclare sur l'honneur l'exc	informations saisies	nies.	
Précédent ; lien cl-après vous perme s champs marqués d'un s données collectées au c	at d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires.	e demande. Récapitulatif des • Je déclare sur l'honneur l'exc tées par la Règion Bretagne, ser	informations saisies actitude des informations fou vice instructeur du FEAMPA, C	nies. e dernier pourra vous recontacte	r pour toute demande di
Précédent Jien ci-après vous perme s champs marqués d'un s données collectées au c èces complémentaires. U	et d'éditer un récapitulatif de votre • sont obligatoires.	e demande. Récapitulatif des Je déclare sur l'honneur l'exc tées par la Région Bretagne, ser ne sera plus modifiable, sauf au	informations saisies actitude des informations fou vice instructeur du FEAMPA, C torisation de la Région. <u>Pour e</u>	nies. e démier pourra vous recontacte n savoir plus sur vos données et t	r pour toute demande de vos droits
Précédent Jien ci-après vous perme s champs marqués d'un s données collectées au c èces complémentaires. U Lorsque votre demandi vous pourres le faire à	et d'éditer un récapitulatif de votre * sont obligatoires. : : : : : : : : : : : : :	e demande.	informations saisies actitude des informations fou vice instructeur du FEAMPA, C torisation de la Région. <u>Pour e</u> viers. Vous pouvez dès à prés	nies. e dernier pourra vous recontacte n savoir plus sur vos données et r ent modifier les personnes ayant	r pour toute demande de <u>vos droits</u> : accès à cette demande,

Si vous êtes d'accord avec ce récapitulatif, vous devez cocher **« je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies »** et cliquer sur **« Transmettre ».**

Puis cliquez sur « Terminer ».

Votre dossier de demande d'aide passe au statut **demande transmise, elle n'est plus modifiable**.

Par contre, vous pouvez la consulter, en cliquant sur VOIR.

Mes demandes d'aides

Q Rechercher			Recherc
tatut :	Téléservice :	Exercice :	
Recherche par statut	Recherche par téléservice	Non filtré - 🛗	

Un **accusé de réception** vous parvient alors sur votre boîte mail, reprenant la date de dépôt et le numéro de votre demande.

N'oubliez pas de conserver une copie de votre <u>récapitulatif généré après transmission</u>, sur lequel figurent également **la date de dépôt**, **le numéro de votre demande**, **l'ensemble des informations saisies et les pièces justificatives fournies**.

Le numéro de dossier devra être rappelé dans tous les échanges.

Critères d'éligibilité		
Le bénéficiaire est-il une personne physique ou une entité juridique détenue intégralement par une ou plusieurs personnes physiques ?	OUI	
Le bénéficiaire (ou chaque personne physique dans le cas d'une entité juridique) a-t-il 40 ans ou moins le jour du dépôt de la demande ?	OUI	
Le bénéficiaire (ou chaque personne physique dans le cas d'une entité juridique) dispose t-il de l'un des brevets de	OUI	

Lorsque le dossier sera pris en charge par le service instructeur, vous pourrez suivre l'évolution du statut de votre dossier à partir de la page d'accueil.

Une fois votre demande transmise, celle-ci sera prise en charge par un agent de la Région.

Votre demande apparaît donc sous le statut « Instruction en cours » :

Le service instructeur de la Région peut être amené, au cours de l'instruction, à vous demander des modifications ou de nouvelles pièces.

Pour cela, vous recevrez une notification par mail, qui vous indiquera l'objet de cet échange :

1/ Une notification de « sollicitations » apparaîtra également dans le bandeau supérieur :

Doublée d'un message en-dessous de l'intitulé de la demande d'aide concernée, avec l'accès direct pour procéder à la modification sur le formulaire de demande d'aide en cliquant sur **MODIFIER** :

stallation jeune pêcheur - acquisition du navire LE VIEUX RENARD (ex	Voir .
ise en charge le mardi 27 juin 2023 à 15:22 🗸	
urs actions sont requises afin de pouvoir traiter votre demande. \land Moins de détails	
n complément d'information vous est demandé ardi 27 juin 2023 à 15:31 Modifier	
	itallation jeune pêcheur - acquisition du navire LE VIEUX RENARD (ex immatriculé 123456 (00056183) Ise en charge le mardi 27 juin 2023 à 15:22 urs actions sont requises afin de pouvoir traiter votre demande. A Moins de détails n complément d'information vous est demandé ardi 27 juin 2023 à 15:31

Une fois, la modification effectuée, n'oubliez pas de cliquer sur **Suivant** puis **Je déclare sur I'honneur l'exactitude des informations fournies** et **TRANSMETTRE, et enfin sur TERMINER** afin que la Région reçoive votre demande de subvention modifiée.

Un message vous parviendra alors pour vous informer que votre modification a été enregistrée.

Vous pourrez générer un nouvel état récapitulatif qui vous indiquera la date de modification prise en compte :

Transmis le : 27/06/2023 15:15:59 Référence de la demande : 00056183 Modifié le : 27/06/2023 15:46:15

Bonjour Madame

Mes demandes ②

Partagées avec moi

La modification de votre demande a bien été enregistrée le 13 janvier 2023 sous la même référence 00055409.

Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des informations modifiées.

Vous pouvez suivre l'état de votre demande en vous rendant sur la page suivante : espace personnel

Cordialement,

Région Bretagne | Rannvro Breizh

283, avenue du général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7 2/ Vous pouvez également être contacté par la boîte **d'Echange de la demande** (en bas à droite de l'écran), qui permet de tracer les échanges dans le dossier, mais sans possibilité de joindre des documents en retour.

Pour mémoire, cette boîte ne permet pas d'échanger avec le service instructeur tant que la demande n'a pas été transmise. Vous ne pouvez pas transmettre de pièces via cette boîte d'échanges.

Pour cela, une **notification** s'affiche en-dessous de votre profil, dans le bandeau du haut / onglet **Mes Echanges** :

Région BRETAGRE	rches			
🗋 Tableau de bord	& Mes sollicitations	🗋 Mes aides 🗸	Mes documents	♀ Mes échanges 1

En cliquant sur MES ECHANGES puis sur la flèche de droite :

Centre des échanges

۹	Recherche		
	Ion Afficher les lus Non Afficher les archivés		G Marquer tous comme lus
ſ	Demande d'informations complémentaires - Région		
0	Bretagne_Demande d'aide FEAMPA_ LE VIEUX RENARD _ demande complémentaire	© Emis le 27/06/2023 à 15:52:55 par	
	FEAMPA - Installation jeune pêcheur - acquisition du navire LE VIEUX		

Vous accéderez à la demande faite par l'instructeur via la boîte Echanges de la demande :

	on Bretagne_Demande d'alde FEAMPA_LE VIEUX RENARD _ démande compl	émentaire
	27/06/2023 15:52:55 - CAT	
onjour,		
ans le c eu au m	cadre de l'instruction du dossier n°***** , pourriez vous me confirmer que la vente n'a par noment du dépôt de la demande d'aide ?	s eu
'avance	e, je vous remercie.	
ordialer	ment	
Région	n Bretagne	

Si la réponse ne nécessite pas la transmission de pièces, vous pouvez répondre directement par cette boîte **d'Echanges de la demande**.

Dans le cas contraire, il faudra utiliser la boîte <u>feampa2127@bretagne.bzh</u> en reprenant la référence de votre dossier et l'objet de la demande, dans l'objet du mail de réponse.

En effet, à ce jour, il n'est possible de joindre une pièce par ce biais, mais le développement de cette fonction a été demandé.

3/ Si l'instructeur a jugé une ou plusieurs **pièces « non conforme(s) » ou « manquante(s)** », un message vous parviendra sur votre boîte mail pour vous indiquer les points bloquants.

Madame Carole DUBOIS,

La demande que vous avez transmise à nos services n'est pas recevable car une ou plusieurs pièces ne sont pas conformes ou manquent au dossier.

Nous vous invitons à bien vouloir vous connecter sur votre espace personnel et à y déposer la ou les pièces suivantes :

Pièces non conformes :

- Licence communautaire
- Attestation du bénéficiaire autorisant le dépôt délégué par le demandeur

Pièce manquante :

Accord de prêt bancaire

Nous vous remercions de déposer l'intégralité des pièces demandées avant de valider leur dépôt. Nous restons à votre entière disposition pour tous compléments d'information.

Cordialement,

Personne en charge de la demande d'aide : CATHERINE RIVIERE - catherine.riviere@bretagne.bzh -

Région Bretagne | Rannvro Breizh 283, avenue du général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7

Comme pour les modifications, une notification de « sollicitations » apparaîtra également dans le bandeau du haut :

Doublée d'un message en-dessous de l'intitulé de la demande d'aide concernée, avec l'accès direct pour procéder à l'ajout de la pièce demandée en cliquant sur **FOURNIR LES DOCUMENTS** :

Ainsi vous visualisez les pièces concernées par cette demande d'ajout ou de modification :

Et en cliquant sur la flèche à droite, vous accédez directement aux pièces concernées.

RÉPONDRE	6
Les pièces ci-dessous ont été jugées non conformes. Merci d'en déposer de nouvelles.	
● Plan de financement*	Déposé
Plan de financement complété à partir du <u>modèle Excel</u> disponible au téléchargement	• Ajouter
imagesCA4Y0F3Y.jpg.(6.46 Ko) - 27/06/2023 15:11 JPE6 Description	â
O Devis relatif aux frais d'honoraires d'expertise maritime	
Devis relatif aux frais d'honoraires d'expertise maritime demandée pour évaluer l'état du navire et l'estimation de son valeur sur le marché	S Ajouter
● Autre pièce	
Joindre toute autre pièce que vous jugerez utile de porter à notre connaissance	S Ajouter
	Valider C Areula
	Vander & Annule

Vous pouvez alors déposer les pièces manquantes et conformes attendues par le service instructeur.

Cliquez sur VALIDER et les nouvelles pièces sont directement transmises au service instructeur :

Demandes de compléments sur les pièces			
Validation tre réponse a bien été transmise			
Objet de la demande	Date	État	Répondre
Demande de pièces complémentaires par CATHERINE RIVIERE			
Liste des pièces :			
Plan de financement,	27 juin 2023 16:18:46	Envoyée	
 Devis relatif aux frais d'honoraires d'expertise maritime, 			
Autre pièce			

Attention : Pensez à regrouper les pièces à fournir en un seul et même envoi, car lorsque vous procédez à une transmission, vous ne pouvez plus joindre d'autres pièces, tant que l'instructeur n'a pas clôturé la précédente et procédé à une demande de pièces complémentaires pour les pièces manquantes ou non conformes en attente.

Si l'instructeur juge conformes les pièces reçues, il clôturera alors la demande de pièces complémentaires ; vous pourrez la consulter en visualisant le dossier :

Il pourra ensuite finaliser l'analyse de votre demande d'aide.

Un mail accompagné **d'un courrier d'accusé de réception de dossier complet** ou de **non – recevabilité**, vous sera alors adressé vous informant de la décision prise concernant votre dossier.

Pour mémoire : l'émission de l'Accusé de Réception de Dossier Complet (ARDC) par le service instructeur ne signifie pas que le dossier est accepté. Il indique uniquement que l'ensemble des pièces obligatoires et conformes a été reçu. Cependant, des informations et pièces complémentaires peuvent être encore nécessaires à l'instruction du dossier.

GLOSSAIRE DES ICONES

Vous pouvez à tout moment, consulter le statut de votre demande, en vous connectant à votre espace personnel qui vous amène directement sur Tableau de bord et vous présente votre « Demande d'aide » en cours :

Votre demande peut être au statut :

- 1/ En cours de création
- 2/ Demande transmise
- 3/ Instruction en cours
- 4/ Votée

Lorsque votre demande est au statut « Votée », si vous cliquez sur VOIR vous pouvez accéder à :

- L'historique des sollicitations,
- Le plan de financement validé en CORSPA et par le Président
- Le montant restant à payer

• Votre projet

Référence : Intitulé du projet : Descriptif de l'opération : Récapitulatif de votre demande d'alde :	 00056183 acquisition du navire LE VIEUX RENARD (ex : Le Gaulois) immatriculé 123456 achat d'un navire pour pêcher la coquille saint jacques Récapitulatif de la demande 	
Actions requises		
Demandes de complément sur les pièces 🜒		
Demandes de complément de pièces traitées		
Objet de la demande	Date	État
Demande de pièces complémentaires par CATHERINE RIVIERE Liste des pièces :		
 Plan de financement, Devis relatif aux frais d'honoraires d'expertise maritime, Autre pièce 	27 juin 2023 16:21:44	Clôturée
Décisions		
Décision du 05/09/2023 , sur le dispositif FEAMPA - 21/27 - Instruction installation jeune pêcheur .	Avis : Favorable Montant voté : 40 000,00 €	
Paiement(s)		
Informations générales de(s) paiement(s)	40.000.00.6	
iviontant restant a demander : Montant restant à payer :	40 000,00 €	